



TOTAL SOUTIEN

« De plus, l'affectation en grand nombre de stagiaires ultramarins pose des difficultés d'isolement social (...) Le risque de repli communautaire a été souligné par le Chef d'Établissement, comme celui de corruption dans le face à face défavorable aux jeunes personnels avec celui des personnes détenues en terrain conquis du fait de leur ancrage délinquantiel et de leur solidité financière »

. Bien qu'il s'en défende, il s'agirait là de propos tenus par le CE du Centre Pénitentiaire de Fresnes, et retranscrits dans un rapport dont on peut espérer qu'il soit rendu public. La paternité de telles assertions si elle était avérée aurait de quoi nous indigner !

Bien que les statistiques ethniques sont interdites en France, et que le sentiment de déclassement des fonctionnaires ultramarins est aussi nourri par ce type de contre-vérités, il convient de rappeler l'article 1^{er} de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

Nos territoires ont toujours été des viviers pour notre administration, et la diversité des origines confirme une des noblesses de la Fonction Publique d'État, celle de nous aider à faire société. Il n'y a aucune utilité commune à nourrir l'inconscient collectif de préjugés !

Nous l'affirmons, les fonctionnaires ultramarins ne sont pas plus corruptibles que les autres !

Nous resterons aussi dignes que résolus à obtenir la lumière sur cet épisode. Nul doute que notre désir d'égalité de traitement trouvera écho auprès de notre Ministère de tutelle et de celui du Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer !

FO Justice Réunion apporte son soutien indéfectible aux personnels du CP de FRESNES.

ST Denis le 22/06/23

Le Bureau régional